Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212901938-20260605-08_06_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU VENDREDI 5 JUIN 2026

COMMUNE DE PLOUGOURVEST

| | |
|---|---|
| Date de convocation: 28/05/2026 | Le Vendredi cinq juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGOURVEST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL, en session ordinaire. |
| Membres:<br>En exercice: 19<br>Présents: 15<br>Votants: 15*<br>Pour: 15<br>Contre 0<br>Abstention: 0 | *Etaient présents* : JEZEQUEL Jean, QUELENNEC Marie-Françoise, JEZEGOU Romain, CORVEZ Christelle, PAUGAM Jean-Luc, MIOSSEC Maryse, MONSIGNY Bertrand, POSTEC Emmanuelle, ABALLEA Clément, PRIGENT Gwénaëlle, QUERE Laurent, JACQ Jérôme, DABERNAT Anne, CREAC'H Annie.<br>*Absents excusés :* MER Serge*, pouvoir donné à Jean-Luc PAUGAM<br>PAUGAM Thomas*, pouvoir donné à Jean JEZEQUEL<br>SALIOU Sylviane*, pouvoir donné à Christelle CORVEZ<br>LE SAOUT Carole*, pouvoir donné à Maryse MIOSSEC |
| **Délibération N°: 08-06-2026** | *Secrétaire de Séance :* Maryse MIOSSEC |

**Objet** : **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2026**

*Dans le cadre de leurs activités, les associations ont sollicité auprès de la commune, une aide financière pour l'année 2026.*
*A l'appui de leur demande, les associations ont adressé un dossier à Monsieur le Maire qui comporte des informations sur les effectifs, sur des projets de réalisation et de financement des opérations, sur les ressources propres de l'association et autres informations utiles,*
*Au vu des demandes et compte tenu de la nature des projets qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider,*
*Délibérant sur l'attribution des subventions communales et mis aux voix par Monsieur le Maire, après que 4 élus municipaux aient quitté la salle (Messieurs JEZEGOU Romain, Jean-Luc PAUGAM et Annie CREAC'H, Carole LE SAOUT) au vu de leur implication au sein d'associations communales en tant que Président ou membres du bureau des associations,*
*Suite à l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,*

DECIDENT d'attribuer les subventions suivantes :

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212901938-20260605-08_06_2026-DE

| ORGANISMES | 2026 |
|---|---|
| Etoile Filante Foot | 2 200,00 € |
| Etoile Filante Hand | 1 650,00 € |
| Club des Aînés | 200,00 € |
| Société de chasse | 200,00 € |
| Club de Gym | 200,00 € |
| Dance Country | 300,00 € |
| Point Lecture | 2 400,00 € |
| Les Riverains de la BAN | 100,00 € |
| Vie Libre | 100,00 € |
| Don du sang | 100,00 € |
| Accidentés du travail - FNATH | 200,00 € |
| A.R.T | 100,00 € |
| Secours Catholique | 100,00 € |
| Banque alimentaire | 100,00 € |
| Association "Présence Ecoute Morlaix" | 100,00 € |
| Leucémie Espoir 29 | 100,00 € |
| France Alzheimer | 100,00 € |
| Resto du Cœur | 100,00 € |
| **TOTAL GENERAL** | **8 350.00€** |

Les dépenses correspondantes seront mandatées sur les crédits de l'article N° *65748* « *autres personnes de droit privé* » du budget de la commune.

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès des Présidents de chaque association et de toute autorité qualifiée.

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré, le 05/06/2026*
*Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Plougourvest.*

| | | |
|---|---|---|
| *M. Jean JEZEQUEL,*<br>*Maire* | *Mme Maryse MIOSSEC*<br>*Secrétaire de Séance* | *Acte certifié exécutoire, compte tenu de la :*<br>*-publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du 05/06/2026*<br>*- transmission au contrôle de légalité le 05/06/2026* |

MAIRIE DE PLOUGOURVEST
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29400 Finistère

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 RENNES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.*

*Commune de PLOUGOURVEST – Séance du 05 juin 2026*